

# Motion

Pour

## L'achat d'un dispositif de vote électronique

Madame la présidente, chers collègues,

Le décompte des voix sur certains objets quelque peu controversés devient parfois difficile. Comme nous avons pu le constater ce problème s'est de nouveau manifesté lors de notre dernière séance. C'est pourquoi je propose à notre conseil l'introduction d'un dispositif de vote électronique qui je l'espère contribuera significativement à diminuer les désagréments auxquels nous avons été confrontés au cours des législatures, mais nous permettra également de remplacer l'appel nominal des présents.

Lors d'une précédente séance cette idée avait pu être débattue au sein de notre conseil. En tenant compte des diverses impressions et questions des conseillers qui sont intervenus, le système que nous souhaitons serait un système de vote flexible par télécommande capable de pouvoir faire à la fois un vote nominal ou secret dans des coûts raisonnables et facile d'utilisation. Ces systèmes existent et sont employés par différents conseils d'administrations d'entreprises privées ou dans les conseils d'universités. Par ailleurs de plus en plus de villes font également appel à ce dispositif à l'instar de la ville de Nyon.

Ce système aurait l'avantage non seulement de nous faire gagner du temps mais également de pouvoir nous rendre un résultat précis des votes. Par ailleurs notre Conseil n'en serait pas le seul bénéficiaire, il pourrait être prêté à notre administration ou loué à des sociétés locales.

Les coûts estimés sont de l'ordre de 16'000 à 20'000 CHF tout compris, les frais d'entretien sont minimes.

Madame la présidente, Mesdames et Messieurs, je vous invite à soutenir cette motion afin de la confier à une commission qui sera chargée d'étudier la possibilité d'introduire le vote électronique au sein du conseil communal et de la transmettre le cas échéant à la municipalité.

Pully, le 5 avril 2013

Antonin Chevalley  
Conseiller communal